

Marie-France MARCHAL psychologue est présente au Conseil de Vie Sociale ce jour et intervient pour parler des évaluations et visites des ergothérapeutes auprès des résidents.

Ces visites (réalisées par des stagiaires en psychologie) ont pour but d'évaluer l'état psychologique du résident.

L'objectif de ces évaluations étant de chiffrer le besoin d'accompagnement médical du résident pour établir au mieux un budget « soins du résident ».

Le Médecin Coordonnateur, Docteur Claude et l'Agence Régionale de la Santé établiront et valideront le calcul des soins pour l'année.

Le nouveau papier toilette d'avantage résistant, choisi et testé n'est pas totalement au route (stock de l'ancien papier toilette restant) ?

L'exposition de vêtements non marqués n'a pas vraiment eu de succès.

La mise en place à table lors des repas : il manque toujours quelque chose.

Les employés mâchonnent des chewing-gums pendant le service, ce n'est pas très poli.

Création d'un nouveau poste spécifique à la restauration.

Le Cabinet dentaire jusqu'alors installé au 3<sup>ème</sup> étage, puis au 4<sup>ème</sup> étage, se trouve actuellement au rez-de-chaussée.

Réouverture de l'accès principal à la chapelle plus tardive que prévue. Il y a eu lieu d'attendre les retours concernant l'étanchéité, les colonnes à faire passer, des problèmes d'infiltration d'eau à résoudre. Le plafond de la chapelle a été revu, le sol a été refait, les tables et les chaises ont été changées. La réouverture de la chapelle devrait se faire d'ici la fin de l'année.

Le projet concernant l'ouverture du PASA a été validé et il ouvrira au 1<sup>er</sup> juin 2020. Le PASA proposera des activités spécifiques pour les résidents. Une psychomotricienne est arrivée dans la maison, Ariane. Une assistante en soins gériatriques rejoindra également les équipes. L'équipe sera composée d'un total de 14 agents.

Fin mai/début juin 2020, la phase de début des travaux dans les chambres des résidents.

La semaine du 13 au 19 janvier débutera le test des travaux concernant les repas avec la Niederbourg avec un système de « norvégiennes » et de transport à froid.

Une demande de subventions a été réalisée pour le rachat d'un nouveau minibus 9 places.

Point Erwan :

Différentes modifications concernant les documents administratifs :

Contrat de séjour du résident : la loi actuelle nous oblige à changer quelques détails du contrat (mise à jour pour les résidents arrivants et non ceux étant déjà dans la maison.

Modifications concernant une décision de départ anticipée d'un résident.

Les repas « visiteurs » seront à réserver au maximum 3 jours avant la date du repas.

Rappel des produits d'hygiène du résident et du forfait proposé à 13 euros : si le système ne fonctionne pas, un rappel avec accusé de réception sera effectué auprès des familles. Si les formalités d'achat des produits ne sont toujours pas faites, une facturation automatique de 20 Euros sera à chaque fois impactée sur la facture hébergement afin de discipliner et de responsabiliser les familles.

Le CVS devra être composé dorénavant de 6 résidents + 3 représentants des familles.

RGPO : la loi européenne sur les informations et libertés et mises en conformité du contrat de travail. Recueillir les données collectives du résident et le consentement de la personne.

Le dossier médical du résident est accessible sur simple demande, mais moyennant des frais.

Concernant la signature du contrat de séjour, il devra être signé par le résident, même s'il n'est pas en capacité cognitive.

Validation.

Boutique du Bartisch gérée par Marie-Josée. Réouverture de la boutique prévue. Nouveau format de boutique, horaires d'ouverture. Besoin des résidents ? boutique d'avantage ludique. Quels produits ? fruits de saison par exemple, autres propositions ? centraliser la liste au secrétariat.

Animations :

11 octobre 2019 : dégustation de vins

16 octobre 2019 : concert des « boulets rouges » + goûter breton

17 octobre 2019 : réunion des bénévoles

25 octobre 2019 : dégustations de schnaps

26 octobre 2019 : théâtre

28 octobre 2019

Cette année, il n'y aura pas de marché de Noël à cause des travaux.

Mousses isolantes à remettre aux portes pour palier au froid.

Chien accueillis ? vaccinés ou non ? tolérance mais mise en place d'un système de signature de document.

Nouvelle Tara ? oui pourquoi pas, mais il faut que quelqu'un se désigne pour s'en occuper.

Le gros œuvre est terminé (grue partie).

Une visite du chantier sera organisée avec les résidents et le CVS.

Film filtrant collé sur la fenêtre de Madame PFANNER.